



FICHE DE TRAITEMENT

Nom et prénom de l'enfant	
Malade depuis le	
Médecin consulté	Oui Non
Symptômes	
Diagnostic	

MEDICAMENTS

Les médicaments classés A et B sont obligatoirement prescrits par le médecin et une copie de l'ordonnance doit nous être transmise.

Chaque médicament doit être remis avec sa mesurette d'origine et son emballage étiqueté par la pharmacie au nom de l'enfant avec date et posologie.

A REMPLIR PAR LES PARENTS :

Nom du médicament	Posologie	Prescrit par le médecin	Administré par

Date :

Signature :